

22-04-01 Administration Générale – Administration Générale

Etat des décisions du Maire

Monsieur le Maire donne lecture de ses décisions pour les derniers mois :

09/03/2022	Contrat pour l'animation d'ateliers créatifs pour les enfants dans le cadre de l'animation « Poisson d'Avril » à la médiathèque Andrée Chaize avec la Boucherie des Poilus le 1 ^{er} avril 2022. Coût de l'intervention : 150 euros TTC
14/03/2022	Marché (CFM-2022-FCS-001) avec l'entreprise KOESIO pour la fourniture et la maintenance de 6 photocopieurs pour les écoles de la commune. Montant du marché : 12 839,98 euros TTC pour l'achat du matériel. Pour la maintenance : coût copie noir et blanc A4 et A3 : 0,0038 euros HT
15/03/2022	Organisation d'une représentation d'un spectacle « Petits arrangements sous l'édredon » à la médiathèque Andrée CHAIZE avec le collectif KONSL'DIZ le 24 mars 2022. Montant de la prestation : 622,50 euros TTC
17/03/2022	Contrat pour l'intervention d'un auteur, Swann MERALLI à la médiathèque Andrée CHAIZE le 17 mai 2022. Coût de l'intervention : 294,20 euros TTC
17/03/2022	Avenant n° 1 à la décision du Maire n° 8 du 19 janvier 2022 concernant l'intervention de Madame CARTERON-MICHEL, psychologue, au R.I.A.P.E : intervention supplémentaire séance de groupe de paroles pour le personnel. Coût de la séance le 26 octobre 2022 : 165 euros TTC
17/03/2022	Contrat pour l'intervention musicale du « Moulin des Sons » dans le cadre de la semaine de la petite enfance à la crèche Castor et Pollux, au Jardin d'enfants Pégase et au R.I.A.P.E. Montant total des interventions : 380,40 euros TTC
17/03/2022	Intervention de la « Compagnie Au-delà des Forêts » pour la crèche Castor et Pollux au Clos Bayard (spectacle Grenouilles Fripouilles) le 8 avril 2022. Montant : 1 060 euros TTC
17/03/2022	Organisation d'un séjour de vacances avec hébergement dans le cadre du Pôle Enfance Jeunesse pour des enfants de 6 à 17 ans avec l'Ecole de Surf Côte Française du 9 au 16 juillet 2022 à Seignosse. Montant total du séjour pour 45 personnes dont 9 accompagnateurs, 7 nuits : 23 582,50 euros TTC
21/03/2022	Formation intitulée « analyse des pratiques professionnelles » pour le personnel du jardin d'enfants Pégase avec l'organisme GRAPE INNOVATIONS. 6 séances en 2022 pour un coût total de 1 706,68 euros TTC
23/03/2022	Contrat pour l'intervention d'un auteur, Mickaël ALEX, à la médiathèque Andrée CHAIZE le 17 mai 2022. Coût de l'intervention : 270 euros
24/03/2022	Contrat temporaire d'assistance aux personnes en déplacement pour le séjour itinérant des enfants en partance de Saint-Priest en Jarez du 25 au 30 avril dans le cadre du Pôle Enfance Jeunesse avec ASSUR TRAVAIL-TOKIO MARINE KILN. Montant : 52 euros TTC pour 8 personnes
25/03/2022	Marché subséquent (MS2019-FCS-0002-4) avec l'entreprise ALLEMAND pour la fourniture de matériaux voirie et bâtiment du 15/03/2022 au 14/03/2023. Marché avec seuil maximum : 20 000 euros HT pour un an
28/03/2022	Convention de formation pour le personnel de la crèche Castor et Pollux et du jardin d'enfants Pégase pour le logiciel Noé – Module petite enfance – Approfondissement avec AIGA SAS. 7 heures de

	formation pour 3 personnes : 1 419 euros TTC
30/03/2022	Convention de formation-action pour la crèche et le jardin d'enfants sur le thème de l'aménagement de l'espace avec Marina LEMARIE. 11 heures de formation pour 21 personnes : 1 670 euros TTC

Le Conseil Municipal prend acte de l'état des décisions du Maire pour les derniers mois.

Ont signé au registre tous les membres présents
Copie conforme

A Saint-Priest en Jarez,
Le 15 avril 2022

Le Maire,
Christian SERVANT

Délibération **du Conseil Municipal** **de Saint-Priest en Jarez**

Séance du 14 avril 2022

22-04-01 Administration Générale – Administration Générale

Etat des décisions du Maire

Le Maire certifie :

1 - que la convocation de tous les Conseillers Municipaux en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite textuellement extraite du registre des procès-verbaux du Conseil, a été affichée par extrait à la porte de la Mairie le lendemain ;

2 - Que le nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance était de 29 sur lesquels il y avait 21 membres présents, à savoir :

Etaient présents :

MM. SERVANT Christian - BISACCIA Michèle - MOUNIER Rémy - PAPIN Mireille - PELLEGRIN Jacques - GEUSENS Christine - BRUNEAU Claude - REPELLINI Raymonde - ZAVROSA Gilbert - JOTHIE Marc - SAHUC Jean-François - DI PAOLO Antonio - COSSEY Michel - BLANCHARD Hubert - BAUDRY Michèle - TALIA Christophe - GARBAY Isabelle - BARBE Sylvie - LAFON Lise - RODRIGUES SOUSA Hugo - MOURGUES Corinne

Etaient absents :

MM. WOLFF Paule - BOUGAULT Claude - CONVERT Pascale - ACHARD Pierre - ADAM Fabrice - SCHERRER Marie-Jeanne - JOLY Florence - PUIPIER Franck

Avaient donné procuration :

Mme WOLFF à M. SAHUC
M. BOUGAULT à M. SERVANT
Mme CONVERT à Mme GEUSENS
M. ACHARD à M. DI PAOLO
M. ADAM à M. COSSEY
Mme SCHERRER à M. MOUNIER
Mme JOLY à Mme BISACCIA
M. PUIPIER à M. BRUNEAU

Etait secrétaire de séance :

Mme PAPIN